UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

LES MEILLEURES PRATIQUES EN PRÉVENTION DE L'EXPLOITATION SEXUELLE CHEZ LES 18 ANS ET MOINS EN AMÉRIQUE DU NORD

ESSAI PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA

MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION

PAR
JADE SHEEHY

AOÛT 2026

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION (M. Sc.)

Direction de recherche :

Sylvie Hamel

Prénom et nom — Directeur de recherche

Comité d'évaluation :

Sylvie Hamel

Prénom et nom — directeur ou codirecteur de recherche

Martin Caouette

Prénom et nom — Évaluateur

Résumé

Pour faire suite aux recommandations du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (Assemblée nationale du Québec, 2020), cette recension des écrits présente ce que la littérature scientifique dit concernant les meilleures pratiques en prévention de l'exploitation sexuelle chez les 18 ans et moins en Amérique du Nord. Plus précisément, cet essai a pour but d'identifier les meilleures pratiques selon les trois niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire. En analysant les recommandations sous ces trois angles, il devient plus facile de comprendre la complémentarité entre les différents niveaux d'action, d'orienter les stratégies de prévention en fonction des besoins réels des personnes ainsi que d'identifier les améliorations possibles en matière de prévention. Les neuf articles retenus pour cet essai confirment les lacunes sur le plan de la prévention primaire. Ils permettent de voir les actions déjà mises en place, celles qui pourraient être améliorées et proposent de nouvelles actions préventives.

Table des matières

Résumé iii
Listes des tableaux et des figures vi
Remerciements vii
Introduction 1
Cadre conceptuel 3
Définitions 3
Cadre légal 5
Étendue de la problématique 6
Facteurs de risque 7
Conséquences possibles 9
Intervention 10
Prévention 11
Question de recherche 12
Méthode 13
Stratégies de repérage 13
Sélection de la littérature scientifique 13
Extraction des données 15
Résultat du processus de recension et de description des études retenues 16
Synthèse des résultats obtenus dans les articles retenus 17
Approches et modèles théoriques 17
Le modèle socioécologique 17
Approche féministe intersectionnelle 19
Approches sensibles aux traumas 20
Approche centrée sur les forces et les facteurs de protection. 22
L'approche participative. 23
Approches à éviter 23
Les interventions à réaliser pour favoriser la prévention du phénomène 24
Formation du personnel 25

Intervention de groupe et individuelle 25
Profil professionnel recommandé 27
Choix du facilitateur ou de la facilitatrice 28
Les attitudes recommandées 29
Discussion 30
Les recommandations associées à la prévention primaire 30
Les recommandations associées à la prévention secondaire et tertiaire 33
Constat sur les recommandations pour la prévention 36
Retombées des résultats de cet essai pour la psychoéducation 36
Limites de cet essai et recommandations 37
Conclusion 39
Références 40
Appendice A 45

Listes des tableaux et des figures

Tableaux

Tableau 1 Catégories et mots-clés utilisées dans les bases de données……..12

Tableau 2 Résumé des résultats des différents articles …….....……..39

Figure

Figure 1 Diagramme de flux……...14

Remerciements

Je souhaite commencer par remercier sincèrement ma directrice de recherche, Sylvie Hamel, pour son soutien, sa disponibilité et sa patience. Son accompagnement m'a permis d'avancer à mon rythme et mener à terme cet essai avec confiance. Je tiens aussi à souligner la confiance qu'elle m'a accordée, qui a été un moteur important dans ma motivation. Ses précieux conseils, sa rigueur et sa capacité à pousser plus loin mes réflexions ont grandement contribué à l'évolution de cet essai et à mon développement professionnel. Je suis sincèrement reconnaissante de l'avoir eu comme directrice de recherche et comme professeure.

Par la suite, je souhaite souligner le soutien important de ma famille, de mes amies et de Danielle Monique à travers ce parcours marqué par plusieurs défis. Ils ont été des facteurs très importants dans ma réussite.

Introduction

L'adolescence est une période cruciale sur le plan du développement de l'identité. C'est une période qui apporte beaucoup de questionnement sur soi et qui comporte son lot de défis. Les adolescents et adolescentes sont en pleine exploration et expérimentation de leur vie afin de trouver leur place et leur identité. L'environnement social des jeunes et les interactions qu'ils expérimentent ont un impact important sur le développement de leur identité (Cannard, 2019). À cette période, l'opinion des autres a un grand impact sur la construction identitaire. Pour l'adolescent ou l'adolescente, il est important de se sentir accepté.e par les autres (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, 2018). C'est aussi une période durant laquelle il peut y avoir une plus grande prise de risque. Cette envie d'expérimenter et de prendre des risques, bien qu'elle fasse partie du développement normal des adolescents et des adolescentes, peut parfois mener à des situations comportant certains dangers (Wekerle et al., 2004). Ce faisant, l'ensemble de ces caractéristiques liées à l'adolescence, telles que la quête d'identité, le besoin d'appartenance, la prise de risque et bien d'autres, peuvent devenir des facteurs augmentant le risque de vivre des situations dangereuses, comme, de l'exploitation sexuelle.

Afin de contribuer à la prévention du phénomène de l'exploitation sexuelle, cet essai fait état des meilleures pratiques préventives chez les personnes mineures en Amérique du Nord. Considérant la complexité du phénomène, le cadre conceptuel vise à clarifier les notions et les thèmes qui y sont associés. Ainsi, la première section vient définir ce qu'est la prostitution, le travail du sexe et l'exploitation sexuelle. Elle permet de faire une distinction entre les trois thèmes, afin de comprendre les différentes réalités qu'il est possible de vivre. Par la suite, le cadre légal du phénomène sera présenté ainsi que quelques statistiques sur l'ampleur de la problématique. Le but de cette section est de comprendre l'ampleur et la gravité du phénomène tout en situant son évolution dans le contexte social qui le construit. Cette section se termine en abordant les facteurs de risque, les conséquences possibles pouvant découler de cette réalité ainsi qu'une définition de ce qu'est la prévention.

Ensuite, une section est réservée à la méthode qui inclut les bases de données ayant été explorées, les mots clés utilisés, de même que les critères d'inclusion utilisés pour rechercher les articles finalement sélectionnés. Puis la section sur les résultats se concentre sur les recommandations sur les meilleures pratiques en prévention de l'exploitation sexuelle chez les personnes mineures. Les approches et modèles théoriques à intégrer dans nos pratiques sont exposés, suivis des interventions à réaliser pour faire de la prévention. À ces recommandations s'ajoutent celles destinées au profil professionnel. Enfin la section discussion se consacre à reclassifier les résultats selon les trois niveaux de prévention afin de favoriser une lecture plus claire des recommandations et voir où sont les limites dans les actions posées en matière de prévention du phénomène. S'ensuivent quelques pistes de réflexion se rapportant à la place que la psychoéducation peut prendre dans la prévention de l'exploitation sexuelle, ainsi qu'aux limites de cet essai.

Cadre conceptuel

Avant d'aborder le concept de l'exploitation sexuelle, il est nécessaire de définir les notions qui y sont associées. En effet, les termes comme prostitution, travail du sexe et exploitation sexuelle sont souvent utilisés de manière interchangeable ou utilisés comme synonyme, alors qu'ils revoient à des réalités complètement différentes (Finigan-Carr et al., 2019). Certains termes sont aussi porteurs de connotations négatives et d'une charge stigmatisante. Aborder les définitions de ces concepts permettrait d'éviter les ambiguïtés et de reconnaitre qu'il y a une grande diversité de réalité derrière ces notions. Le terme prostitution sera défini en premier, considérant qu'il est couramment utilisé par la société et qu'il est le terme utilisé dans la loi canadienne. De plus, certains auteurs et autrices le considèrent comme un phénomène englobant les différentes réalités (travail du sexe, exploitation sexuelle, traite humaine, etc.). En partant de cette définition plus globale, il devient possible de distinguer plus clairement les autres concepts y étant associés.

Définitions

La prostitution est un terme qui ne présente pas de définition universelle faisant consensus (Fosu Twum, 2017). Selon le Gouvernement du Canada, «la prostitution est une transaction qui comporte l'achat et la vente de services sexuels » (Gouvernement du Canada, 2023). Les différences dans les définitions peuvent être dues aux différentes perspectives sociales, culturelles, juridiques et des différentes idéologies entourant le phénomène de la prostitution. C'est un phénomène social qui suscite différents points de vue, ce qui se reflète dans la diversité des termes utilisés pour le décrire : travail du sexe, échange de services sexuels contre rétribution, prostitution, etc. Puisque c'est un phénomène englobant différentes réalités, certains auteurs et autrices le présentent sous forme de continuum (Brisebois, 2022; Gerassi et Nichols, 2018) où apparaissent d'un côté des situations coercitives, telles que la traite de personne et l'exploitation sexuelle, et d'un autre côté, des situations volontaires où les personnes concernées occupent une position différente laissant place à leur agentivité et leur pouvoir d'agir, comme dans certaines réalités du travail du sexe (Brisebois, 2022). Le continuum vient illustrer que les personnes concernées peuvent se déplacer sur celui-ci, par exemple, passer d'un vécu

d'exploitation sexuelle à une réalité de travail du sexe autonome et indépendant. Le continuum indique aussi que les personnes ne sont pas figées dans une pratique, mais que celle-ci peut changer au fil de leur vécu (Brisebois, 2022; Gerassi et Nichols, 2018). Pour bien comprendre le phénomène prostitutionnel et le continuum, il est nécessaire de clarifier la notion d'exploitation sexuelle afin de mieux distinguer les différentes extrémités qu'il englobe.

Selon le gouvernement du Québec (2023), **l'exploitation sexuelle** « implique qu'une personne profite du corps d'une autre à des fins sexuelles en vue d'en tirer un avantage (financier ou autre) ». Elle serait définie comme « une situation, un contexte ou une relation où un individu profite de l'état de vulnérabilité ou de dépendance d'une personne, ou de l'existence d'une inégalité des rapports de force, dans le but d'utiliser le corps de cette personne à des fins d'ordre sexuel, en vue d'en tirer un avantage » (Secrétariat à la condition féminine, 2016). Dans ces définitions, la notion de consentement est abordée de manière implicite. Les concepts de rapport de force, de profit et de dépendance suggèrent une absence de consentement. Pour que le consentement soit valide, il doit être donné librement, sans pression, sans manipulation et il peut être retiré à tout moment. C'est un accord qui est exprimé clairement avec des paroles, des gestes ou les deux, il est volontaire et enthousiaste à participer à l'activité sexuelle (CALACS La Passerelle, 2024). Donc, pour qu'une situation d'échange de services sexuels contre rétribution soit volontaire et témoigne d'agentivité, les critères du consentement doivent être respectés. Le consentement est donc un élément important à prendre en compte pour analyser si une situation relève de l'exploitation sexuelle ou non. En revanche, certaines personnes peuvent exprimer leur consentement face à leur situation, mais quand même être perçues selon la loi, comme vivant une situation d'exploitation sexuelle. L'article 286.1(2) du Code criminel indique qu'il est interdit pour toute personne mineure d'échanger des services sexuels contre rétribution, qu'il y ait présence de consentement ou non (Gouvernement du Canada, 1985a). Par conséquent, même si le consentement a été donné par la personne, si celle-ci est mineure, la situation est automatiquement considérée comme de l'exploitation sexuelle. Par ailleurs, lorsqu'une personne majeure échange des services sexuels contre rétribution, si les critères du consentement ne sont pas respectés, sa situation est également considérée comme de l'exploitation sexuelle. La

définition d'une situation d'exploitation sexuelle est complexe et elle ne se réduit pas seulement aux critères énumérés plus haut, il est donc important d'analyser les situations avec prudence et nuance.

Le travail du sexe implique, quant à lui, un échange de services sexuels consensuels contre rémunération (Y des femmes de Montréal, 2025). Sur le continuum, le travail du sexe se trouve dans l'extrémité de l'agentivité, du volontariat, contrairement à l'exploitation sexuelle qui se trouve dans l'extrémité opposée, de la coercition. Conséquemment, ce qui viendrait distinguer le travail du sexe de l'exploitation sexuelle est la notion de consentement. Compte tenu des nombreuses réalités entourant le phénomène, le terme « échange de services sexuels contre rétribution » sera utilisé dans cet essai, afin de rester neutre et d'éviter la stigmatisation des personnes concernées.

Cadre légal

En 2014, la loi C-36 est venue modifier le Code criminel à la suite de l'arrêt Bedford qui venait interdire la prostitution en général. Elle vient modifier le Code criminel en interdisant l'achat de services sexuels, plutôt que d'interdire la prostitution elle-même (Gouvernement du Canada, 2014). La prostitution ne devient pas légale, mais la loi apporte une certaine dérogation pour les personnes qui offrent leurs services en leur accordant une immunité. La vente de services sexuels entre adultes consentants n'est donc pas illégale au Canada, mais bien ce qui l'entoure. La loi a été instaurée afin de réduire les conséquences des activités d'échange de services sexuels contre rétribution et de protéger les personnes vivant de ces activités ainsi que les communautés touchées.

Quant aux infractions criminelles entourant l'échange de services sexuels contre rétribution, elles concernent notamment l'achat de services sexuels, le proxénétisme, l'exploitation sexuelle et la publicisation des services sexuels d'une autre personne que soi-même. Selon l'article 286.3 du Code criminel, le proxénétisme concerne quiconque qui amène une personne à rendre des services sexuels contre rétribution, facilite, dirige, recrute, détient,

cache, héberge ou exerce un contrôle sur les actions de la personne (Gouvernement du Canada, 1985b). De cette définition, toute personne qui tire un gain de la prostitution de quelqu'un d'autre est considérée selon la loi comme proxénète.

Les peines reliées aux infractions entourant l'échange de services sexuels contre rétribution s'appliquent aux personnes agissant à titre de proxénètes, aux agresseurs et aux clients. Selon le Code criminel, une personne mineure qui échange des services sexuels contre rétribution n'est pas considérée comme criminellement responsable. Celle-ci sera considérée plutôt comme « victime d'exploitation sexuelle ». Elle ne sera pas criminalisée, mais l'accent sera mis sur la protection de la personne par les services de la protection de la jeunesse, en vertu de la Loi sur la Protection de la Jeunesse (Gouvernement du Québec, 2021). De plus, les peines s'adressant aux auteurs et autrices d'infractions criminelles entourant l'échange de services sexuels contre rétribution sont plus sévères lorsque la victime est mineure (Assemblée nationale du Québec, 2020).

Étendue de la problématique

En raison de la nature illégale du phénomène, les données statistiques sur les infractions liées à l'exploitation sexuelle ne reflètent qu'une portion limitée de la réalité, principalement celle des personnes ayant choisi de dénoncer (Giroux, 2020). Les données doivent donc être analysées avec un regard critique. En 2020, les services policiers ont enregistré 2 209 infractions liées à l'exploitation sexuelle (Gouvernement du Québec, 2021). On constate une augmentation des infractions dans les dernières années, passant de 764 infractions en 2015 à presque le double en 2020 (Gouvernement du Québec, 2021). Parmi les infractions enregistrées, 85,5% sont reliées à la pornographie juvénile et la publication d'images intimes de personnes mineures, 11,9 % sont reliées au proxénétisme et 2,6% sont reliées à la marchandisation sexuelle[1] (Gouvernement du Québec, 2021). Environ le tiers de ces infractions a été commise sur des personnes en bas de 18 ans (Gouvernement du Québec, 2021).

[1] Lorsqu'il est question de marchandisation, il s'agit de l'acte de traiter son corps ou celui de l'autre comme produit échangeable, sans que cela implique nécessairement qu'une tierce personne en profite, contrairement au proxénétisme

Facteurs de risque

Il est difficile de brosser un portrait unique des personnes vivant ou ayant vécu de l'exploitation sexuelle, puisque chaque personne vit un parcours et une réalité qui lui est propre. Par conséquent, les auteurs et autrices abordent davantage le concept de facteurs de risque pouvant mener une personne à échanger des services sexuels contre rétribution (Giroux, 2020). Ces facteurs peuvent s'expliquer par des dimensions personnelles, familiales et sociales. Ce sont les interactions entre les caractéristiques personnelles et les caractéristiques de l'environnement de la personne qui expliqueraient davantage pourquoi certaines sont plus à risque de vivre de l'exploitation sexuelle (Giroux, 2020).

Sur le plan personnel, la littérature démontre qu'il y a une grande majorité des personnes vivant ou ayant vécu de l'exploitation sexuelle qui sont des femmes. En 2019, dans les infractions déclarées à la police, 95% des personnes qui ont porté plainte étaient des femmes et les auteurs étaient en majorité des hommes, soit 96,4% (Ministère de la Sécurité publique, 2022). Concernant l'âge, 80% des adultes échangeant des services sexuels contre rétribution nomment avoir commencé à l'adolescence (Giroux, 2020), l'âge moyen d'entrée dans le milieu se situant entre 14 et 15 ans (Gouvernement du Québec, 2021). Déjà que l'adolescence est une période de vulnérabilité marquée par des changements corporels et psychiques intenses (Sisk et Gee, 2022), certains auteurs et autrices constatent qu'avoir des besoins plus grands sur le plan de l'affection, de la valorisation, de l'indépendance et de l'aventure augmente le risque de se retrouver dans une dynamique d'exploitation sexuelle. L'adolescence constitue aussi une période charnière du développement de l'estime de soi (Seidah et al., 2004). Une personne qui présente une faible estime de soi serait plus à risque de vivre de l'exploitation sexuelle, considérant qu'une faible estime de soi accroit la vulnérabilité psychologique (Muris et Otgaar, 2023). Le risque peut aussi être amplifié chez les personnes ayant vécu du rejet, de l'isolement ou de la discrimination sur le plan culturel ou de genre (Gouvernement du Québec, 2021). Ces éléments peuvent les amener à adopter des conduites à risque, comme la consommation de drogues et la fugue, qui sont également recensées dans la littérature comme facteurs de risque (Richard-Guay, 2015). De

même que certaines recherches montrent une corrélation entre le placement en centre jeunesse, la fugue, et l'échange de services sexuels. Lors de fugue, certains jeunes se partagent des informations sur les lieux où ils peuvent se loger et ceux-ci sont souvent associés à des endroits où se pratiquent des échanges de services sexuels contre rétribution (Richard-Guay, 2015). De plus, les auteurs et autrices constatent qu'avoir été victime d'abus physique, psychologique ou sexuel est un facteur de risque important. Plusieurs études démontrent que la majorité des femmes ayant échangé des services sexuels contre rétribution ont vécu des abus sexuels durant l'enfance (Richard-Guay, 2015).

Les dynamiques familiales peuvent également représenter un important facteur de risque lorsqu'elles sont marquées par de la violence, de la maltraitance, de la négligence ou que l'environnement est considéré comme dysfonctionnel (Giroux, 2020). Le manque de réponses adaptées aux besoins, le manque de relations interpersonnelles positives, ainsi que le placement dans un établissement institutionnel sont aussi recensés comme des facteurs de risque sur le plan familial (Giroux, 2020).

Pour ce qui est de la sphère sociale, la nécessité économique est également recensée comme un facteur de risque clé, considérant qu'un des motifs d'entrée dans des activités d'échange de services sexuelles contre rétribution est le besoin d'argent (Richard-Guay, 2015). L'influence des pairs joue également un grand rôle dans l'entremise de comportements à risque, ce qui augmente la probabilité de vivre de l'exploitation sexuelle (Richard-Guay, 2015). Le contexte culturel peut aussi constituer un facteur de risque significatif, car il influence les normes et les croyances, ce qui a un impact sur les comportements et les perceptions lié aux activités d'échange de services sexuels contre rétribution. Certaines sous-cultures peuvent mener à une désensibilisation à l'égard de certains aspects de la sexualité et de la criminalité, entre autres avec l'influence des réseaux sociaux numériques et des technologies de l'information et de la communication (Caron et al., 2024).

Conséquences possibles

Avoir vécu une dynamique d'échange de services sexuels contre rétribution peut entrainer des conséquences pouvant se manifester à différents niveaux d'intensité selon différents moments de la vie. Ces conséquences et les réactions peuvent être différentes d'une personne à l'autre et peuvent être d'ordre psychologique, social, physique et sexuel.

Sur le plan psychologique, on constate que cette expérience est souvent associée à une diminution de l'estime de soi, à l'augmentation de la présence de sentiments de dévalorisation et de honte chez les personnes ayant vécu ou vivant de l'exploitation sexuelle. Les violences ainsi que la victimisation subies peuvent engendrer des troubles de santé mentale, comme un trouble de stress post-traumatique, le développement de symptômes dépressifs, anxieux, d'hypervigilance et des traumas complexes (Giroux, 2020). Certaines personnes peuvent développer des dépendances à des substances psychoactives, pour essayer notamment d'oublier leurs expériences traumatiques (Bourassa-Dansereau et al., 2022).

Sur le plan physique, les personnes vivant ou ayant vécu de l'exploitation sexuelle sont plus à risque de contracter des infections transmises sexuellement et par le sang, comme le VIH ou l'hépatite C, ce qui peut causer un impact important sur la santé à long terme (Giroux, 2020). De plus, ces personnes présentent un risque plus élevé de subir des agressions physiques et sexuelles généralement causées par les clients ou les personnes agissant à titre de proxénètes (Giroux, 2020), auxquelles s'ajoute un plus grand risque de grossesses non désirées (Brisebois et Fredette, 2021).

Sur le plan sexuel et social, certaines personnes rencontrent des difficultés dans leurs relations affectives ainsi que sexuelles, reliées notamment à la présence de symptômes dissociatifs, des dysfonctions sexuelles et à une désensibilisation marquée à la sexualité (Giroux, 2020). Les symptômes dissociatifs peuvent jouer un rôle de mécanisme de protection, dans le but de préserver une stabilité émotionnelle, par exemple lors de l'échange de services sexuels. Dans les relations interpersonnelles, certaines personnes développent de la méfiance et de l'insécurité

envers les autres, ce qui peut entrainer de l'isolement et du rejet. Ces conséquences peuvent aussi être causées par la stigmatisation de la société relative à leur vécu (Giroux, 2020). Sans compter que des impacts peuvent aussi être vécus au niveau socioéconomique, entrainant notamment le décrochage scolaire, l'endettement et des difficultés à se trouver un emploi (Giroux, 2020).

Intervention

En vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, tout citoyen ou citoyenne a l'obligation de signaler toute situation d'abus sexuel ou physique chez une personne mineure (Gouvernement du Québec, 2024). Cela dit, il va de soi que des interventions doivent être mises en place afin d'aider les personnes mineures qui vivent de l'exploitation sexuelle, qu'elles perçoivent leur situation ainsi ou non. Ce n'est pas toute personne qui a des activités d'échange de services sexuelles contre rétribution qui désire quitter le milieu. Pour certaines personnes, cette expérience peut être ressentie comme de la victimisation, c'est-à-dire, être subie, oppressive et négative. Pour d'autre, elle peut être vécue comme de l'émancipation, autrement dit comme une forme de prise de pouvoir et de libération et pour d'autres encore, elle peut même être perçue comme de l'autonomie, donc comme un choix personnel, un moyen d'indépendance. Il n'y a pas une seule façon de vivre et ressentir cette expérience. Certaines personnes mineures vivant de l'exploitation sexuelle, selon la loi, ne perçoivent pas ainsi leur pratique. Certaines vivent les avantages sans ressentir ou vivre les conséquences pouvant y être associées. Quelques-unes se disent consentantes et ne perçoivent pas leur réalité comme de l'exploitation. C'est pourquoi il est important d'aller au-delà des stéréotypes et d'avoir un regard plus objectif sur les différentes situations afin d'éviter que les interventions soient biaisées (Giroux, 2020). Il est essentiel de reconnaitre l'expertise expérientielle de la personne et de remettre en question nos perceptions sur la réalité de l'autre afin d'éviter de nuire à l'intervention et d'agir en expert (Le Bossé, 1998). Certains organismes ayant une expertise dans le milieu de l'exploitation sexuelle reconnaissent que les personnes échangeant des services sexuels contre rétribution sont mieux placées pour définir leur propre réalité et que cette posture permet de respecter leur dignité, leur sécurité physique et mentale (Projet Intervention Prostitution Québec, 2025a).

Quoi qu'il en soit, pour les personnes qui souhaitent quitter ce milieu, elles devront généralement faire face à de nombreux obstacles. Ces obstacles sont d'ordre individuel (consommation, problème de santé mentale, traumatisme, etc.), les facteurs relationnels (absence de soutien social, isolement, présence de proxénète, menace, etc.), les facteurs structurels et circonstanciels (options d'emploi limité, éducation, pauvreté, etc.) et les facteurs sociétaux (stigmatisation et discrimination) (Martineau-Gagné, 2023). Considérant le caractère clandestin du phénomène, les conséquences associées et les obstacles à sortir du milieu, les interventions visant à aider les personnes vivant de l'exploitation sexuelle peuvent être difficiles à réaliser. C'est pourquoi il est important de venir agir en prévention afin de réduire les risques qu'une personne se retrouve dans une situation d'exploitation sexuelle ou d'en minimiser les impacts (Lachapelle, 2024; Projet Intervention Prostitution Québec, 2025b).

Prévention

En prévention, il y a trois niveaux à prendre en compte : la prévention primaire, secondaire et tertiaire (Lafortune et Kiely, 1989). Les niveaux sont mis en place en fonction du moment du développement de la problématique. Dans le cadre de la prévention primaire, les interventions sont réalisées avant que la problématique commence à se développer. Pour ce qui est de la prévention secondaire, les actions sont mises en place dès que la problématique peut être détectée, lorsqu'il y a présence de facteurs de risque ou dans le tout début de la problématique. Pour la prévention tertiaire, les interventions sont mises en place lorsque la problématique est déjà installée. On vient donc prévenir les complications ou son aggravation (Lafortune et Kiely, 1989). Dans un contexte d'exploitation sexuelle, la prévention primaire viserait l'éducation et la sensibilisation de la population cible au phénomène. La prévention secondaire viserait davantage à dépister et cibler les personnes ayant des facteurs de risque ou qui montrent déjà des signes d'implication dans la problématique, afin de les soutenir pour éviter son aggravation. La prévention tertiaire viserait l'accompagnement des personnes impliquées dans une dynamique d'exploitation sexuelle afin de réduire les impacts existants. Agir en amont en mettant en place des actions de prévention permettrait d'intervenir rapidement chez les personnes et de réduire les conséquences associées.

Question de recherche

Les connaissances découlant du cadre théorique mettent en évidence la pertinence d'analyser les interventions actuellement mises en place en matière de prévention de l'exploitation sexuelle dans le but de déterminer quelles sont les pratiques les plus efficaces et d'examiner les possibilités d'amélioration pour renforcer la prévention au Canada. Il s'avère important de documenter quelles sont les connaissances à ce sujet, les approches et les attitudes à adopter et comment celles-ci peuvent s'actualiser selon le niveau de prévention. Plus globalement, l'objectif de cet essai consiste donc à identifier quelles sont les recommandations concernant les meilleures pratiques en prévention de l'exploitation sexuelle chez les 18 ans et moins en Amérique du Nord.

Méthode

Cette section décrit la méthode utilisée pour sélectionner les articles pertinents pour cet essai. Les stratégies de repérage, la sélection de la littérature scientifique et l'extraction des données seront présentés.

Stratégies de repérage

Les recherches ont été effectuées en novembre et décembre 2024. Les bases de données *APA Psychinfo*, *Scopus* et *Érudit* ont été consultées. Avec l'aide de la bibliothécaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières, un plan de concept a été réalisé afin de trouver des mots clés illustrant les concepts désirés, autant en anglais qu'en français. Le tableau 1 présente les concepts et les mots clés qui ont été utilisés (voir Tableau 1). Les opérateurs booléens OR/OU ont été utilisés pour regrouper les mots-clés d'une même catégorie, tandis que les opérateurs AND/ET ont permis de combiner les différentes catégories.

Tableau 1

Catégories et mots-clés

Catégories	**Pratiques psychosociales en prévention**	**Exploitation sexuelle**	**Jeunes de moins de 18 ans**
Français	Prévention Intervention psychosociale Réduction des risques	Exploitation sexuelle Prostitution juvénile Prostitution des jeunes Traite de personnes	N/A
Anglais	Prevention Intervention Minimize Reduction	Sex exploitation Sex trafficking Sex work Juvenile prostitution Human trafficking	Juvenile Minor Adolescent Teen Youth Child Kids

Sélection de la littérature scientifique

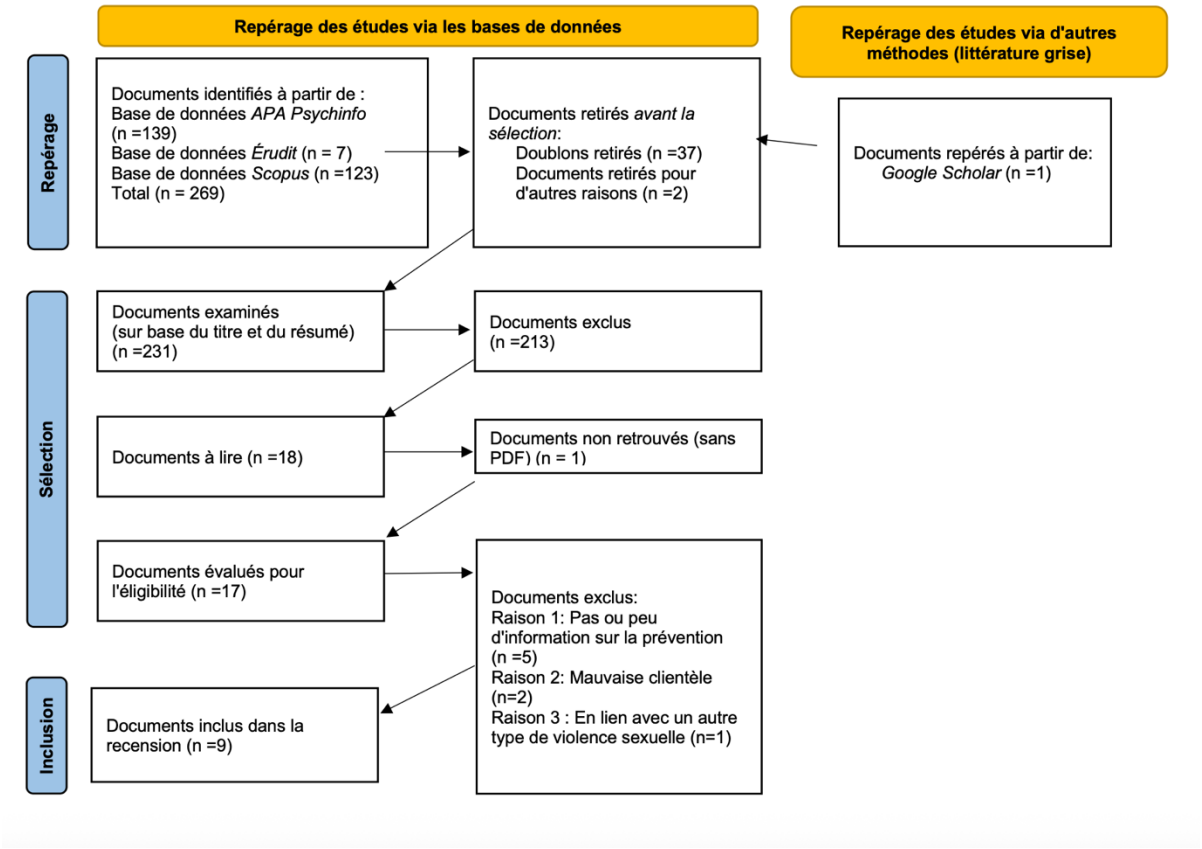
La sélection des articles a débuté en se basant sur le titre. Dans les trois bases de données, les critères d'inclusion ayant été utilisés pour la sélection des articles sont les suivants :

- Les articles devaient être rédigés en français ou en anglais,
- Seuls les articles dans la période 2014-2024 ont été recherchés, afin de rester à jour sur le phénomène depuis l'instauration de la Loi C-36.
- Les articles sélectionnés devaient aborder au moins un facteur de risque associé à l'exploitation sexuelle ainsi que des recommandations sur les pratiques préventives efficaces
- Les articles devaient provenir de l'Amérique du Nord dans le but de faciliter la transférabilité des pratiques de prévention à la réalité canadienne, depuis la loi C-36. Malgré les différences entre le Canada et les États-Unis, notamment en ce qui concerne le cadre légal du phénomène, le système juridique et les cultures professionnelles, ces différences sont connues et peuvent être prises en compte dans l'analyse des recommandations.

Avec ces critères d'inclusion, un total de 262 articles a été obtenu à partir des bases de données *APA Psychinfo* et *Scorpus*. Pour ce qui est de la base de données francophone *Érudit*, le critère « jeunes de moins de 18 ans » a été exclu afin d'avoir accès à un plus grand nombre d'articles. Dix articles ont été repérés dans *Érudit*, dont sept ont été conservés en fonction du titre. Un article a été trouvé à partir de *Google Scholar,* étant donné que le sujet est peu documenté et estimant que certaines sources de la littérature grise pouvaient être pertinentes dans le contexte. Après avoir rassemblé les différents articles et enlevé les doublons, 231 articles pouvaient être comptabiliser. À partir de l'analyse du résumé, 213 articles ont été exclus. Il restait alors 18 articles à lire au complet. Parmi ceux-ci, un seul n'a pas pu être retrouvé. Après la lecture complète des 17 articles restants, huit ont été exclus ; cinq ne contenaient aucune ou peu d'information sur la prévention, deux n'abordaient pas la clientèle visée et un portait sur les violences sexuelles en général et non sur l'exploitation sexuelle.

Figure 1

Diagramme de flux



Extraction des données

Une lecture attentive des 17 articles a été réalisée. La littérature a montré que ce n'est pas toujours souhaitable de cloisonner les trois niveaux de prévention ; certaines stratégies de prévention primaire peuvent être transférées vers les niveaux secondaire et tertiaire, l'inverse n'est pas toujours possible (Calvet et al., 2021). Afin de rapporter des pistes d'action plus concrètes, il fut choisi d'analyser les informations en considérant l'ensemble des niveaux de prévention. Aussi, comme la prévention de l'exploitation sexuelle est peu documentée, il apparait pertinent d'élargir l'analyse à toutes les stratégies préventives disponibles, peu importe à quel niveau de prévention elles sont associées. Par conséquent, l'attention fut portée sur les connaissances importantes en lien avec l'exploitation sexuelle, incluant les approches théoriques pertinentes et les connaissances sur sa définition, les facteurs de risque ou de protection y étant associés. Par la suite, l'analyse a été orientée sur les actions préventives à préconiser en lien avec

les connaissances sur le sujet. Dans la foulée, l'attention fut portée sur les attitudes et les postures à adopter pour prévenir ce phénomène. Finalement, sur ces 17 articles, 9 ont été retenus. Les principaux résultats ainsi que les caractéristiques des études retenues sont résumés dans le Tableau 2 (voir Appendice A).

Résultat du processus de recension et de description des études retenues

Les neuf articles sur lesquels s'appuie l'analyse des résultats ont été publiés entre 2019 et 2024. Tous les articles proviennent de l'Amérique du Nord. Sept articles proviennent des États-Unis et les deux autres du Canada (Toronto et Québec) (Lachapelle, 2024; McDonald et al., 2024). Quatre articles sont des revues de littérature, quatre autres s'appuient sur des études qualitatives et le dernier article fait partie de la littérature grise. L'article de Lachapelle (2024) est un essai de deuxième cycle. Deux des études qualitatives évaluent deux programmes différents de prévention. L'une de ces études comprend un échantillon de 213 adolescentes présentant des facteurs de risque, tandis que l'autre étude comprend un échantillon de trois adolescentes et de quatre parents de famille d'accueil. Les deux dernières études sont qualitatives et s'appuient sur des entretiens réalisés auprès d'experts sur le sujet et avec des travailleurs sociaux spécialisés en placement de jeunes en famille d'accueil pour les victimes d'exploitation sexuelle. En ce qui concerne les résultats des articles de type revue de littérature, les objectifs varient selon les auteurs et autrices : présenter des cadres théoriques d'intervention et de prévention, dresser un sommaire des études existantes sur le phénomène et les stratégies préventives, proposer un modèle de compréhension du phénomène pour mieux intervenir et prévenir ou encore examiner l'état des connaissances scientifiques actuelles et faire des recommandations à partir de celles-ci (Badillo-Urquiola et al., 2024; Finigan-Carr et al., 2019; Garcia et al., 2024; Lachapelle, 2024; Lesak et al., 2023; McDonald et Middleton, 2019; McDonald et al., 2024; Rizo et al., 2019; Rothman et al., 2021).

Synthèse des résultats obtenus dans les articles retenus

Les recherches effectuées montrent que, pour intervenir de manière adéquate en prévention, les différents auteurs et autrices insistent sur l'importance de pousser plus loin les connaissances de base sur le phénomène afin de réellement comprendre les besoins qui amènent les personnes à échanger des services sexuels contre rétribution (Finigan-Carr et al., 2019). Comme mentionné précédemment, la stigmatisation et les préjugés sont des obstacles qui compliquent la possibilité de mettre fin à de telles activités. Acquérir des connaissances plus grandes sur le sujet permet de déconstruire ces préjugés et la stigmatisation qui y est associée (Finigan-Carr et al., 2019). Dans cette perspective, les auteurs et autrices recommandent d'intégrer dans nos pratiques quelques modèles et approches théoriques pouvant favoriser la sensibilisation, le dépistage, la prévention et la création d'un filet de sécurité adéquat autour des personnes concernées (Lesak et al., 2023). De plus, les auteurs et autrices présentent des recommandations sur les stratégies d'intervention (associées à des niveaux de prévention plus ciblés) à utiliser et les attitudes à adopter.

Les résultats de l'analyse des neuf articles seront donc présentés en commençant avec les approches théoriques recommandées. Par la suite, les interventions à réaliser pour faire de la prévention du phénomène seront présentées. cette section conclura avec les recommandations sur le profil professionnel recommandé.

Approches et modèles théoriques

Sur les neuf articles retenus, six mettent en lumière les modèles et les approches théoriques qui doivent être intégrées en matière de connaissance sur le phénomène.

Le modèle socioécologique

Le modèle socioécologique de Bronfenbrenner est présenté par plusieurs auteurs et autrices. Ce modèle est proposé parce qu'il permet d'ouvrir la pensée, de déconstruire des préjugées et d'éviter les stigmas (Badillo-Urquiola et al., 2024; Finigan-Carr et al., 2019;

Lachapelle, 2024). Le modèle postule que nos actions et nos expériences sont influencées par un ensemble de facteurs se retrouvant dans différents systèmes de vie, qui sont tous interconnectés (Badillo-Urquiola et al., 2024). Le modèle se divise en quatre niveaux (sociétal, communautaire, interpersonnel, individuel).

Au niveau sociétal, les auteurs et autrices indiquent que « la traite des humains pourrait être considérée comme une expression du capitalisme non réglementé et sans entraves » (Finigan-Carr et al., 2019, p. 51, traduction libre). Le phénomène s'inscrit dans une logique plus large du capitalisme et des politiques néolibérales, où tout peut être un produit de marchandise, y compris le corps humain (Finigan-Carr et al., 2019). Le trafic sexuel d'enfants et la prostitution forcée sont liés aux inégalités, laissant les femmes avec peu d'options viables dans l'économie mondiale. Les femmes doivent donc trouver des solutions individuelles à des problèmes structurels (Finigan-Carr et al., 2019). Les auteurs et autrices dénoncent les inégalités économiques et proposent des stratégies sur le plan national, en renversant l'économie, en protégeant les populations de la pauvreté, en augmentant le salaire minimum et en finançant des programmes de protection sociale et les familles d'accueil (Finigan-Carr et al., 2019). En outre, la discrimination causée par les préjugés de la société entraine un accès plus limité aux ressources, ce qui accroit les vulnérabilités et les inégalités (Finigan-Carr et al., 2019). En définitive, Finigan-Carr *et al*. (2019) recommandent de criminaliser les acheteurs et les trafiquants tout en décriminalisant les travailleurs du sexe. Ceci permettrait de s'assurer que les victimes aillent chercher de l'aide sans craindre les répercussions. Il est nécessaire d'adopter une approche qui tient compte des conditions socio-économiques et des inégalités structurelles, qui sont précisément les facteurs qui engendrent la vulnérabilité et permettent à la traite humaine de perdurer (Finigan-Carr et al., 2019).

Sur le plan communautaire, on recommande d'intervenir dans les différents milieux de la communauté, puisque ces contextes sont influencés par des processus sociétaux plus larges. L'effet des politiques sociétales a des impacts dans l'ensemble des environnements de vie des personnes, mais les effets se manifestent particulièrement dans les milieux d'apprentissage

(Finigan-Carr et al., 2019). L'espace virtuel est aussi un milieu à ne pas négliger. Dans l'étude de Badillo-Urquiola *et al.* (2024), les travailleurs sociaux soulèvent des préoccupations importantes face aux risques sexuels en ligne, notamment en lien avec l'exploitation sexuelle. Les jeunes, particulièrement ceux placés en famille d'accueil, sont plus vulnérables à ces risques en raison de leur vécu personnel et de leur développement, qui les amènent à explorer et à s'exposer davantage aux sollicitations en ligne (Badillo-Urquiola et al., 2024). De plus, les jeunes sont souvent confrontés à des risques tels que des prédateurs sexuels, la cyberimposture (*catfishing*) ou des atteintes à la vie privée, et ils éprouvent de la difficulté à établir leurs limites et à s'affirmer en ligne (Badillo-Urquiola et al., 2024). Les auteurs et autrices montrent que, conformément au modèle socioécologique, les interventions doivent mobiliser plusieurs systèmes à la fois. Les auteurs et autrices dégagent que la collaboration entre les milieux immédiats (familles d'accueil, intervenants, école), les ressources communautaires et les pairs apparait essentielle pour agir de manière cohérente sur les différents niveaux du système qui influencent l'individu (Badillo-Urquiola et al., 2024; Lachapelle, 2024; McDonald et al., 2024).

Sur le plan interpersonnel et individuel, ce type de modèle permet d'élargir la responsabilité de la prévention au-delà des victimes et des auteurs potentiels en analysant tous les facteurs qui sont interreliés. Les comportements ne viennent pas seulement de la personne. Ils ne sont pas isolés, mais fonctionnels. Ils répondent à un environnement (Garcia et al., 2024; Lachapelle, 2024).

Approche féministe intersectionnelle

Il est aussi recommandé d'adopter une approche féministe intersectionnelle dans la prévention du phénomène, considérant que les difficultés vécues par les femmes proviennent du système patriarcal, capitaliste, hétéronormatif, colonialiste et raciste (Lachapelle, 2024). L'approche cherche à dénoncer toutes les violences et les discriminations faites aux femmes. Elle préconise une approche holistique, qui considère les femmes dans leur globalité. Pour intervenir en cohérence avec cette approche, les postulats de base sont essentiels à adopter: promouvoir des pratiques anti-oppressives et égalitaires, favoriser l'*empowerment* individuel et collectif et

adopter une posture réflexive permettant d'être consciente ou conscient des biais, préjugés et privilèges (Lachapelle, 2024).

Approches sensibles aux traumas

Cinq articles recommandent d'intégrer les approches sensibles aux traumas dans la pratique auprès des personnes victime d'exploitation sexuelle. Les auteurs et autrices utilisent des termes différents pour parler d'approches sensibles aux traumas : approches sensibles aux traumas (Lachapelle, 2024), *trauma-informed care* (Finigan-Carr et al., 2019; Garcia et al., 2024) et *trauma-informed approach* (McDonald et Middleton, 2019). Pour faciliter la lecture de cette section, les différentes appellations seront regroupées sous le terme *approches sensibles aux traumas.* Considérant que la plupart des personnes ayant été victimes expérimentent des symptômes de traumas complexes (Lachapelle, 2024; McDonald et Middleton, 2019), les auteurs et autrices insistent donc sur l'importance d'avoir une approche sensible aux traumas. Adopter une approche sensible aux traumas, personnalisée et centrée sur la personne aide à réduire les stigmas et à créer un environnement sécurisant, qui contribue à minimiser les risques de revictimisation (Lachapelle, 2024; McDonald et Middleton, 2019).

Le trauma complexe renvoie à des traumas interpersonnels chroniques et répétés, vécus dans l'enfance et qui sont associés à des séquelles durables (Lachapelle, 2024). Ces expériences affectent le développement de l'enfant, notamment sur la construction de son identité, de la régulation émotionnelle et de ses capacités à être en relation (Lachapelle, 2024). Les données présentées par Lachapelle (2024) mettent en lumière que plusieurs jeunes en situation de placement ont vécu de multiples traumatismes et que ceux-ci ont accès à peu de ressources spécialisées pour y répondre. En n'ayant pas de ressources adéquates pour travailler les traumas, les jeunes sont à risque de vivre des épisodes répétés, prolongés et chroniques de stress post-traumatique (Lachapelle, 2024). Cette exposition prolongée au stress limite les capacités d'apprentissage, de résolution de problème et d'adaptation sociale. Dans ce contexte, une approche sensible aux traumas est essentielle pour reconnaitre les mécanismes de survie des

jeunes, éviter des pratiques pouvant retraumatiser et adapter les interventions de manière sécurisante et adéquate (Lachapelle, 2024).

Dans des situations d'exploitation sexuelle, l'utilisation d'une approche sensible aux traumas et l'intégration de la thérapie cognitive comportementale centrée sur le trauma sont largement utilisées dans les interventions pour les jeunes victimes d'exploitation sexuelle au Québec (Lachapelle, 2024). La thérapie cognitive comportementale centrée sur le trauma vise la restructuration cognitive dans le but de diminuer les symptômes de stress post-traumatique en lien avec le vécu de la personne (Lachapelle, 2024). Elle se base sur les fondements théoriques de la théorie de l'attachement, la neurobiologie du développement et des systèmes familiaux, les approches d'autonomisation et les approches humanistes. Elle s'appuie aussi sur les principes d'intervention psychoéducative et cognitive comportementale (Lachapelle, 2024). En revanche, un article se penche sur le fait qu'il manque de recherches empiriques pour vérifier l'efficacité de ces traitements auprès de la population victime d'exploitation sexuelle (Finigan-Carr et al., 2019).

Les approches sensibles aux traumas mettent de l'avant la compréhension et la reconnaissance des conséquences physiques, sociales et émotionnelles des expériences traumatiques vécues par la personne (Garcia et al., 2024). Dans cette perspective, les six principes SAMHSA (Substance Abuse and Mental Health Services Administration, 2014) constituent des repères essentiels pour orienter les services sensibles aux traumas. Ils mettent de l'avant l'importance de la sécurité, la fiabilité et la transparence, le soutien par les pairs et l'entraide, la collaboration et la réciprocité, l'autonomisation, l'expression et le choix ainsi que la prise en compte des aspects culturels, historiques et de genre (McDonald et Middleton, 2019). En intégrant cette approche, une attention doit être portée à intégrer les victimes dans l'élaboration et la prestation des services. Grâce à la participation des victimes, il est plus facile de favoriser la prise de conscience des traumas, la reprise de contrôle, la sécurité des victimes et de travailler avec leurs forces (Garcia et al., 2024). Pour bien intégrer une lunette sensible aux traumas, Garcia *et al*. (2024) recommandent d'adopter une approche centrée sur la victime dans le but de favoriser l'inclusion, l'autonomisation, l'autodéfense, la confiance et la réintégration dans la communauté.

En revanche, McDonald et Middleton (2019) critiquent l'utilisation de l'approche centrée sur la victime. Considérant que plusieurs jeunes ne se considèrent pas comme « victime », les auteurs montrent qu'il est contraire aux approches sensibles aux traumas de présumer ou d'imposer un statut à une personne qui ne s'identifie pas de cette manière. Ceux-ci proposent plutôt d'utiliser une approche centrée sur la personne, qui permet à l'individu de décrire sa propre réalité. Dans cette approche, on présente le jeune sous l'angle de la survie plutôt que de la victimisation. L'accent est mis sur la résilience de la personne et permet de respecter la manière dont les jeunes comprennent leur propre vécu, tout en soutenant leur capacité à prendre les meilleures décisions possibles dans leur contexte (McDonald et Middleton, 2019).

Approche centrée sur les forces et les facteurs de protection. L'approche centrée sur les forces est brièvement abordée dans quelques articles et celle-ci est présentée ici en sous-section, puisqu'elle est décrite par certains auteurs et autrices comme une pratique rattachée aux approches sensibles aux traumas (Garcia et al., 2024; McDonald et Middleton, 2019). Cela dit, l'utilisation d'une approche centrée sur les forces est recommandée, considérant que l'élimination complète des facteurs de risque n'est pas envisageable (McDonald et al., 2024). L'approche postule que, si l'on mise sur les forces d'une personne, il est possible de mettre en place des interventions ciblées venant réduire les facteurs de risque (McDonald et al., 2024). Travailler avec les forces d'une personne et développer ses facteurs de protection permet de diminuer le risque que celle-ci vive de l'exploitation sexuelle (McDonald et al., 2024).

L'approche centrée sur les forces repose notamment sur la théorie de la résilience, qui permet de mieux comprendre l'approche et de mieux l'appliquer (Garcia et al., 2024). « La résilience est la capacité d'un individu à s'épanouir malgré les adversités importantes » (Badillo-Urquiola et al., 2024, p. 3, traduction libre). Elle est considérée comme une approche qui met l'accent sur les forces et les capacités de la personne plutôt que sur ses difficultés. Cette approche aide la personne à acquérir et à renforcer les capacités nécessaires pour faire face à l'adversité, tout en favorisant la reconnaissance et le développement de l'autonomisation de chaque personne (Badillo-Urquiola et al., 2024; Lachapelle, 2024).

L'approche participative. L'approche participative est recommandée dans deux articles en soutien au modèle socioécologique et à l'approche centrée sur les forces. L'approche participative soutient le modèle socio-écologique puisqu'elle implique la collaboration des communautés concernées et de la personne dans l'élaboration des recommandations et permet d'agir sur différents systèmes en même temps. Cette perspective rejoint également l'approche centrée sur les forces et l'approche sensible aux traumas, qui soulignent l'importance d'impliquer les personnes concernées dans l'élaboration et la prestation des services, pour répondre aux besoins réels de la personne (Badillo-Urquiola et al., 2024; Garcia et al., 2024).

Approches à éviter

Certains articles mettent en lumière des approches qui ne devraient pas être utilisées. En ce qui concerne l'univers des réseaux sociaux, Badillo-Urquiola *et al.* (2024) dénoncent l'approche réactive pour gérer le risque présent sur les réseaux. Les auteurs et autrices montrent, à l'aide de différentes études, que les stratégies réactives sont inefficaces. Par exemple, dans l'étude de Badillo-Urquiola *et al.* (2024), les travailleurs sociaux ou travailleuses sociales interviennent surtout après la survenue d'un comportement à risque, comme lors de fugue ou de sollicitation liée à l'exploitation sexuelle, plutôt que de mettre en place des stratégies pour prévenir l'apparition du comportement à risque. Dans l'article, les auteurs et autrices montrent aussi que les approches utilisées actuellement, centrées sur l'abstinence, sont moins efficaces que les approches basées sur l'éducation[2]. Il est préférable de prévenir en outillant les jeunes à reconnaitre et gérer les risques en ligne, plutôt que de miser sur des stratégies restrictives ou réactives.

De plus, la prévention actuelle basée sur la répression est critiquée par Finigan-Carr *et al.* (2019), puisqu'elle part du principe que des lois et des sanctions plus sévères suffiront à

[2] Les approches centrées sur l'abstinence ne réduisent pas les risques et ne permettent pas de développer les compétences nécessaires pour faire face aux situations compromettantes. Elles peuvent même priver les jeunes d'informations essentielles pour se protéger, contrairement aux approches centrées sur l'éducation, qui renforcent le développement de connaissances et de compétences, ce qui contribue à réduire les risques.

décourager les personnes qui exploitent. Selon les auteurs ou autrices, cette approche ne s'attaque pas aux causes structurelles qui mènent les gens à être impliqués dans le phénomène de l'exploitation sexuelle et produit des effets pervers. En réalité, ce sont souvent les personnes qui échangent des services sexuels contre rétribution qui subissent les répercussions de ces mesures ; elles craignent les forces de l'ordre et deviennent méfiantes des services, donc elles ne vont pas chercher de l'aide (Finigan-Carr et al., 2019). Les auteurs ou autrices qualifient ces mesures de « solutions pansement », puisqu'elles ne répondent pas aux réelles causes du phénomène.

Les interventions à réaliser pour favoriser la prévention du phénomène

Cette section présente les différentes composantes de l'action préventive. Elle décrit d'abord la manière dont la prévention est réalisée, soit par la sensibilisation et l'éducation. Elle expose ensuite l'importance de former les acteurs qui la mettent en place. Enfin, elle aborde les modalités d'intervention auprès des personnes présentant des facteurs de risque, incluant les interventions individuelles et de groupe.

Les différents auteurs ou autrices des articles s'entendent pour dire que la prévention se réalise, entre autres, par la sensibilisation et l'éducation. Dans l'article de Garcia *et al*. (2024), les auteurs ou autrices montrent que sur 71 articles recensés, 53 abordent l'importance de sensibiliser davantage la population sur l'exploitation sexuelle et sur les abus sexuels des mineurs. Pour ce faire, des campagnes de sensibilisation qui ciblent la communauté en général, les jeunes et les familles sont recommandées (Finigan-Carr et al., 2019). Les recherches montrent que la population est souvent mal informée et ne se sent pas concernée. La population a tendance à minimiser le risque que ce soit quelque chose qui peut arriver dans leur communauté (Finigan-Carr et al., 2019). Pour sensibiliser la communauté, l'utilisation de brochures, des réseaux sociaux, d'émissions de radio, d'affiches, d'émissions de télévision, d'événements de sensibilisation et de campagnes nationales de prévention sont des stratégies recommandées (Rizo et al., 2019). Il est à noter que l'éducation à elle seule n'est pas suffisante pour éradiquer l'exploitation sexuelle, mais que celle-ci permet d'amorcer un processus de conscientisation (Lachapelle, 2024).

Formation du personnel

Pour faire de l'éducation sur le phénomène, certains auteurs ou autrices recommandent de passer par la formation du personnel gravitant autour des jeunes, puisque le personnel est peu formé (Badillo-Urquiola et al., 2024; Finigan-Carr et al., 2019). Par exemple, dans l'étude de Badillo-Urquiola *et al.* (2024), seuls 56% des travailleurs sociaux avaient reçu une formation sur la sécurité en ligne en lien avec l'exploitation sexuelle. Les personnes qui devraient bénéficier de ces formations sont le personnel travaillant dans les forces de l'ordre, la protection de l'enfance, le système de justice pour personnes mineures, les professionnels et professionnelles de la santé, les professionnels et professionnelles oeuvrant dans le milieu de l'éducation et les autres organismes qui interagissent avec cette population (Finigan-Carr et al., 2019). Dans le cadre de ces formations, certaines connaissances de base doivent être abordées afin de soutenir la compréhension du phénomène et d'améliorer les capacités des intervenants et intervenantes à repérer et prévenir les situations d'exploitation sexuelle. Ces contenus incluent les conditions sociales qui y sont liées, les mécanismes de recrutement, les facteurs de risque, les signes précurseurs, le rôle de facilitateur que jouent les réseaux sociaux et les facteurs de protection (Badillo-Urquiola et al., 2024; Lesak et al., 2023; Rizo et al., 2019).

Intervention de groupe et individuelle

L'intervention par le groupe est aussi une modalité d'intervention recommandée (Lachapelle, 2024; Lesak et al., 2023; Rizo et al., 2019; Rothman et al., 2021). Pour les interventions auprès d'une clientèle adolescente, les approches de groupe sont mieux adaptées que les interventions individuelles ou familiales (Lachapelle, 2024). Le groupe offre un espace qui réduit l'isolement et favorise un sentiment d'appartenance. Le groupe permet aussi d'acquérir de l'autonomie, de l'indépendance et une collectivisation des vécus, répondant ainsi à ce que recherchent les adolescents et adolescentes (Lachapelle, 2024). Les résultats montrent que le groupe permet d'améliorer le pouvoir d'agir et l'utilisation de stratégies adaptatives positives. Il permet aussi de diminuer les symptômes post-traumatiques, les problèmes de comportement

intériorisés, extériorisés et d'autodestruction ainsi que les distorsions cognitives (Lachapelle, 2024).

Pour favoriser l'efficacité, il serait pertinent de créer et d'implanter dans les écoles un programme clé en main d'éducation à l'exploitation sexuelle (Lesak et al., 2023). Certains auteurs ou autrices ont recommandé des programmes de prévention précis offert aux clients de la prostitution. Le programme des *John School's* [3] est notamment recommandé (Finigan-Carr et al., 2019). S'ajoute le programme *STAR-Y qui* est offert aux jeunes filles présentant des facteurs de risque, placées en famille d'accueil. Ce programme a pour but de favoriser la résilience en réduisant les facteurs de risque et en renforçant les facteurs de protection, à l'aide de diverses interventions individuelles (McDonald et al., 2024). Aussi, il y a le programme *My Life My Choice*, qui est offert aux jeunes filles présentant des facteurs de risque de vivre de l'exploitation sexuelle. Le programme est offert en milieu scolaire, communautaires, en centre résidentiel et au sein des services de la protection de la jeunesse. Il s'agit d'un programme psychoéducatif de prévention secondaire de dix séances enseignant comment reconnaitre et éviter les tactiques de recrutement (Rothman et al., 2021). Finalement le programme SELFIE est aussi recommandé. C'est un programme québécois de prévention secondaire pour les jeunes filles présentant des risques de vivre de l'exploitation sexuelle, comprenant neuf ateliers permettant de développer les facteurs de protection face au phénomène (Lachapelle, 2024). Le programme se donne dans diverses régions au Québec, dans les écoles, dans les centres jeunesse et même dans les organismes communautaires. Ces programmes donnent lieu à des résultats similaires : diminution des facteurs de risque, augmentation des facteurs de protection, augmentation du filet de sécurité et des relations plus saines (McDonald et al., 2024; Rothman et al., 2021).

[3] Le programme des *John School's* est destiné aux clients de la prostitution afin de les sensibiliser à la réalité du phénomène prostitutionnel, de les décourager à acheter des services, à encourager une prise de responsabilités quant à leurs comportements et susciter une réflexion sur leurs attitudes à l'égard du phénomène. Hamel, A. (2025). *Les programmes et les stratégies de prévention et d'intervention à prioriser pour les usagers de la prostitution.* [Univeristé du Québec à Trois-Rivières.].

Lors de l'animation, la participation doit être interactive et le contenu doit être donné de manière qu'il y ait un engagement des participantes et participants. Le contenu doit être assez large pour que les participantes et participants puissent généraliser plutôt que de penser qu'elles ou ils ne sont pas concerné.e.s (Lesak et al., 2023). Le contenu doit aussi être adapté à l'âge de l'audience. Les différentes recherches ne s'entendent pas pour dire quand il est trop tôt pour éduquer et sensibiliser à l'exploitation sexuelle. Toutefois, on s'entend pour dire que le contenu doit être adapté à l'âge (Lesak et al., 2023). En ce qui concerne les supports pédagogiques, les auteurs et autrices recommandent qu'ils soient multimodaux : films, dépliants, brochures, affiches, conférences, sketchs animés par les jeunes et partage d'histoires réellement vécues (Lesak et al., 2023; Rizo et al., 2019). En revanche, une attention doit être portée à ne pas dramatiser, ne pas tomber dans le sensationnalisme et ne pas faire peur, tout en étant sensible au bagage de chacun (Lesak et al., 2023).

Pour ce qui est de l'intervention de groupe, en classe ou individuelle, les auteurs et autrices font des recommandations concernant le contenu à aborder auprès des jeunes présentant des facteurs de risque. Ces contenus relèvent davantage du développement personnel des jeunes, dans le but qu'ils acquièrent des compétences individuelles favorisant leur protection. Dans ce contexte, les thèmes des limites personnelles, du consentement, de l'autonomie corporelle, de la communication saine, des relations saines, de l'estime de soi, de la sécurité en ligne, de l'éducation sexuelle ainsi que de développement d'un réseau de soutien sécuritaire sont à privilégier afin de renforcer les facteurs de protection (Badillo-Urquiola et al., 2024; Lachapelle, 2024; Lesak et al., 2023; Rizo et al., 2019). Afin d'être sensible aux traumas, il est également recommandé d'aborder le contenu de manière descriptive, large et non personnelle, afin d'éviter de retraumatiser (Lachapelle, 2024).

Profil professionnel recommandé

Pour la dernière section des résultats, six articles font la description des meilleurs comportements, qualités professionnelles et attitudes à avoir en prévention du phénomène. Parmi les différentes recommandations, celles-ci ont été regroupées en deux catégories : le choix du

facilitateur ou de la facilitatrice ainsi que les attitudes à avoir pour agir adéquatement en prévention.

Choix du facilitateur ou de la facilitatrice

Le choix du ou des facilitateurs ou facilitatrices est à prendre en considération. Dans un premier temps, il est recommandé de faire de la coanimation. De cette manière, une personne transmet le contenu et l'autre s'assure que les participantes et participants se portent bien et que personne ne vit de détresse (Lesak et al., 2023). Les facilitateurs ou facilitatrices doivent avoir de grandes connaissances sur le sujet et être bien formés.es, sinon il est possible que l'information soit mal comprise ou mal interprétée (Rizo et al., 2019). Les facilitateurs ou facilitatrices doivent être préparés à la diversité des réactions possibles et doivent être à l'aise avec le thème de la sexualité (Lachapelle, 2024). Il est aussi possible de collaborer avec des experts locaux (Lesak et al., 2023; Rizo et al., 2019). De plus, faire recours à un mentor ou une personne survivante comme facilitateur ou facilitatrice ont rapporté des résultats positifs (Lachapelle, 2024; Rothman et al., 2021), tels que l'augmentation de comportements favorables sur le plan social, scolaire et de la santé (Rothman et al., 2021). Toutefois, cette personne ne doit plus être trop proche de la réalité. Rothman et ses collaborateurs estiment qu'il est important que cette personne soit hors de cette réalité depuis au moins cinq ans, dans le but d'éviter de retraumatiser, de revictimiser ou que les participants se sentent trahis si le ou la mentor retourne dans cette réalité. Les participantes du programme *My Life My Choice*, coanimé par une survivante de l'exploitation sexuelle, ont partagé leur satisfaction face au choix d'une survivante comme facilitateur. Elles sentaient que l'animatrice comprenait leur vécu, la pression qu'elles vivent et la nature des décisions qu'elles prennent (Lachapelle, 2024; Rothman et al., 2021). Enfin, les auteurs et autrices soulignent l'importance de choisir avec soin toute personne appelée à remplacer un facilitateur ou facilitatrice absent.e, afin de protéger l'anonymat des participants ou participantes et les protéger des adultes qui ne sont pas assez formés pour interagir adéquatement (Rothman et al., 2021).

Les attitudes recommandées

Les différents auteurs et autrices dégagent les attitudes à adopter en intervention auprès des personnes mineures, en lien avec le phénomène de l'exploitation sexuelle. Dans un premier temps, il est recommandé d'être en mesure de reconnaitre et de valider les manifestations d'autonomie des jeunes (Finigan-Carr et al., 2019). Dans le même ordre d'idée, il est essentiel de normaliser la curiosité des jeunes, par exemple avec la sexualité ou les réseaux sociaux, pour avoir un impact positif sur leur santé mentale et leur bien-être (Badillo-Urquiola et al., 2024). Il est aussi important d'être dans l'acceptation et dans le soutien (Rothman et al., 2021). Pour ce faire, il est recommandé d'avoir une attitude qui ne voit pas les jeunes comme des délinquants et de voir au-delà de leurs comportements (McDonald et Middleton, 2019). McDonald et Middleton (2019) préconisent le respect du vécu de l'autre, de ses perceptions et de son rythme. Pour ce faire, ils proposent d'ajuster son langage pour ne pas invalider l'autre et d'accueillir la manière dont le jeune se définit lui-même, en évitant d'imposer nos propres interprétations. Certaines attitudes sont identifiées comme facilitantes par les participantes à des programmes de prévention : le non-jugement, la compréhension, l'ouverture de soi, la flexibilité, l'honnêteté, le respect, la chaleur, la transparence, la sécurité, la confiance et la non-stigmatisation (Lachapelle, 2024; Rothman et al., 2021). Ce sont aussi des attitudes permettant de créer une alliance thérapeutique et éducative. À travers ses attitudes se dégagent des postures à préconiser, non moralisatrices, sensibles aux traumas, collaboratives, réflexives, qui tendent vers l'égalité et la confidentialité (Lachapelle, 2024; Lesak et al., 2023; McDonald et Middleton, 2019; Rothman et al., 2021).

Discussion

Cet essai avait pour but de connaître quelles sont les recommandations concernant les meilleures pratiques en prévention de l'exploitation sexuelle chez les 18 ans et moins en Amérique du Nord. L'idée de départ était d'analyser les meilleures pratiques selon les trois niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire. Cependant, il a été constaté que très peu de recommandations sont explicitement classées selon ces niveaux. Pour cette raison, il a été préférable d'élargir l'analyse aux articles proposant des recommandations pour la prévention, sans exiger qu'elles soient classées dans un niveau de prévention. Ceci a aussi permis d'inclure un plus grand nombre de recommandations, sans se restreindre.

Cette absence de catégorisation de la part des auteurs et autrices met en évidence une difficulté de classification, puisque certaines recommandations peuvent se situer dans plusieurs niveaux de prévention à la fois. Dans cette discussion, un effort a néanmoins été réalisé pour regrouper les recommandations selon le niveau de prévention qui semble les représenter le mieux. Cette démarche ne cherche pas à imposer une catégorisation stricte, mais plutôt à offrir une lecture structurée permettant de mieux comprendre la portée des interventions proposées. Cette catégorisation va aussi permettre d'analyser où sont les limites des actions préventives.

Les recommandations associées à la prévention primaire

Sur le plan de la prévention primaire, les auteurs et autrices recommandent de sensibiliser et d'éduquer la société au phénomène. Pour ce faire, certaines sources proposent d'utiliser le modèle socioécologique comme cadre conceptuel, puisqu'il permet d'élargir la compréhension du phénomène, de ses causes et des structures qui le soutiennent. Cela dit, comme la prévention primaire vise précisément à agir en amont, soit avant que la problématique apparaisse, il apparaît logique que le modèle soit classé dans la prévention primaire, puisqu'il permet d'agir sur les facteurs individuels, relationnels, communautaires et sociétaux. Comme mentionné dans le cadre théorique, les principaux facteurs de risque de vivre de l'exploitation sexuelle ont été classés selon trois catégories qui sont reliées au plan personnel, au plan familial et au plan social. Sous

cet angle, il est possible d'analyser ces risques non seulement à travers les sphères individuelle et interpersonnelle, mais aussi communautaire et même sociétale du modèle. Par exemple, si le fait d'être une femme constitue un facteur de risque individuel, la cause sous-jacente relève plutôt du niveau sociétal, notamment en raison des inégalités de genre. Autrement dit, ce qui explique pourquoi une personne peut être plus à risque qu'une autre réside dans l'interaction entre ces caractéristiques personnelles et celles de l'environnement (Giroux, 2020).

En offrant une lecture plus globale, le modèle permet de prendre conscience des causes réelles. Par conséquent, celui-ci oriente les actions de prévention primaire vers la révision des politiques, la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales et de genre. Elle permet d'agir sur les causes premières du phénomène, au niveau sociétal, plutôt que de se concentrer sur les manifestations plus immédiates du phénomène. En adoptant cette perceptive, la responsabilité n'est plus placée uniquement sur la personne, mais intégrée à une analyse de son interaction avec son environnement. Elle permet de voir que les causes dépassent largement l'individu et repose sur des dynamiques sociales, relationnelles et structurelles plus larges.

De manière plus spécifique, Finigan-Carr *et al.* (2019) recommandent quant à eux de décriminaliser la prostitution. Au Canada, il est d'ailleurs intéressant de constater que, contrairement aux États-Unis, nos politiques s'orientent davantage vers la décriminalisation que vers la criminalisation. Comme mentionné dans le cadre théorique, la prostitution n'est pas légale, mais la loi présente des exceptions pour les personnes qui offrent leurs services sexuels contre rétribution (Gouvernement du Canada, 2014). Il est alors encourageant de voir qu'il y a eu un changement dans nos politiques. Il peut être possible que celles-ci continuent d'évoluer.

Pour poursuive cette évolution, il serait aussi pertinent d'agir au niveau des inégalités économiques et de genre. Les enjeux ne semblent pas toujours pris en considération dans les politiques gouvernementales. Le gouvernement québécois reconnait lui-même que les inégalités de genre persistent (Gouvernement du Québec, 2022). Malgré qu'il y ait eu des avancées sur l'égalité et que des actions aient été mises en place, l'égalité homme-femme n'est pas encore

atteinte, par exemple, avec l'écart salarial qui est encore présent (CNESST, 2025). Pire encore, aux États-Unis, certains états régressent en matière d'égalité et de droits des femmes, par exemple avec la perte du droit à l'avortement dans certains états (Center for Reproductive Rights, 2026) .

En outre, une des recommandations des auteurs et autrices est de financer davantage les programmes sociaux (Finigan-Carr et al., 2019), alors qu'une crise fait rage ici au sein des organismes communautaires au Québec, en raison du manque de financement pour répondre aux besoins de la communauté (Réseau québécois de l'action communautaire autonome, 2026).

Aux plans de l'éducation et de la sensibilisation de la population au phénomène, plusieurs stratégies sont recommandées : utilisation de brochures et d'affiches, des réseaux sociaux, d'émissions de radio et de télévision, création d'événements de sensibilisation et de campagnes nationales de prévention (Rizo, 2019). Par ailleurs, les mêmes stratégies peuvent être utilisées en prévention primaire auprès des jeunes. Par exemple, lors d'ateliers en classe, auprès d'un public plus large qui ne présente pas nécessairement de facteurs de risque, mais qui fait partie de la tranche d'âge la plus susceptible d'être touchée par le phénomène.

En définitive, Finigan-Carr *et al.* (2019) dénoncent le manque de prévention primaire et soutiennent qu'il faudrait y accorder une plus grande attention. Cependant, bien que les changements structurels et politiques soient essentiels, ces derniers s'inscrivent dans un processus long et complexe. Il demeure donc important de reconnaitre que notre pouvoir d'action s'exerce aussi dans les gestes du quotidien. Nous avons un pouvoir individuel qui réside dans le partage de nos connaissances, dans la déconstruction des préjugés, la reprise des propos stigmatisants d'une autre personne, le soutien des personnes ayant vécu de l'exploitation sexuelle et dans notre présence auprès des jeunes.

Les recommandations associées à la prévention secondaire et tertiaire

À cette étape, les recommandations relevant de la prévention secondaire et tertiaire seront regroupées. Bien que les niveaux se distinguent par la clientèle ciblée, leurs stratégies se regroupent souvent, ce qui rend pertinent de les examiner ensemble.

Comme mentionné plus haut, les auteurs et autrices font des recommandations qui peuvent s'appliquer à tous les niveaux. Certaines approches sont difficiles à classer, car elles semblent être principalement utilisées en prévention secondaire et tertiaire, tout en gardant leur pertinence pour la prévention primaire associée à une compréhension globale des expériences individuelles et des structures sociales. Ceci est le cas notamment des approches sensibles aux traumas, qui semblent principalement utilisées en prévention secondaire et tertiaire, mais qui peuvent aussi avoir une portée plus large. La sensibilité aux traumas demeure toute aussi importante lorsque le changement s'adresse aux structures pour éviter de reproduire des pratiques traumatisantes.

Cela dit, les approches sensibles aux traumas s'appliquent aussi bien, sur un plan plus intensif, auprès de personnes vivant ou ayant vécu de l'exploitation sexuelle (tertiaire), qu'auprès de personnes présentant des facteurs de risque de vivre une telle expérience (secondaire) (Lachapelle, 2024). Dans ces contextes, intervenir en prenant en considération le vécu de chacune te de chacun est essentiel, car les approches sensibles aux traumas reconnaissent que les réactions, les comportements et les besoins des jeunes s'inscrivent dans un processus d'adaptation aux expériences difficiles qu'ils ont vécues. Intervenir dans ce sens permet de restaurer la sécurité, de soutenir la régulation émotionnelle, de renforcer les capacités relationnelles et d'éviter la retraumatisation (Milot et al., 2018). Il devient donc possible d'intervenir de manière plus adaptée et efficace à la réalité de chaque personne. Au Québec, le modèle d'intervention systémique ARC est souvent utilisé comme outil sensible aux traumas, puisqu'il cible les domaines impactés par le trauma complexe : l'attachement, la régulation et les capacités d'adaptation (Milot et al., 2018). Peu de recherches ont été effectuées en lien avec l'utilisation du modèle ARC en contexte d'exploitation sexuelle. Considérant qu'il s'agit d'une

approche prometteuse et que plusieurs personnes ayant vécu de l'exploitation sexuelle présentent des symptômes de trauma complexe (Lachapelle, 2024; McDonald et Middleton, 2019), il serait intéressant que des recherches se penchent sur son utilisation dans un tel contexte.

Aussi, l'approche féministe intersectionnelle appelle aux mêmes constats en ce qui concerne son classement selon les différents niveaux de prévention. Or, si cette approche met en lumière l'influence des structures sociales et des rapports de pouvoir sur les conditions de vie des femmes (Lachapelle, 2024), il reste qu'elle se consacre à l'intervention auprès des personnes à risque de vivre de l'exploitation sexuelle ou à celles qui en vivent ou en ont déjà vécu. Sans jamais s'éloigner du principe voulant que la responsabilité ne repose pas uniquement sur la personne, elle oriente néanmoins ses actions vers l'accompagnement individualisé, en prenant en considération les expériences d'oppression, de discrimination et de violence que vivent les femmes.

En outre, les principes se rattachant aux approches centrées sur les forces et les facteurs de protection, ainsi qu'à l'approche participative convergent vers une même logique : reconnaitre le vécu, soutenir l'autonomie, renforcer les capacités et éviter de retraumatiser. De la même manière que les approches sensibles aux traumas et l'approche féministe intersectionnelle, les approches participatives et centrées sur les forces et les facteurs de protection visent des interventions personnalisées, les associant aux niveaux de prévention secondaire et tertiaire.

En contrepartie, l'éducation et la sensibilisation qui sont fortement recommandées par les auteurs et autrices comme stratégies de prévention primaire peuvent également être utilisées en prévention secondaire et tertiaire, notamment lorsqu'elles ciblent des jeunes à risque ou qu'elles visent à soutenir l'intervention auprès des jeunes déjà touchés par le phénomène. Pour ce faire, il est essentiel de former le personnel œuvrant autour des jeunes afin qu'il comprenne bien le phénomène, en reconnaisse les risques et les causes et sache comment bien intervenir.

Pour sensibiliser les jeunes présentant des facteurs de risque, vivant ou ayant vécu de l'exploitation sexuelle, les auteurs et autrices recommandent l'utilisation de films, de dépliants,

de brochures, d'affiches, de conférences, de sketchs animés par les jeunes, de partages d'histoires réellement vécues, de l'intervention de groupe et individuelle (Lesak et al., 2023; Rizo et al., 2019). Cependant, l'utilisation de sketch animé par les jeunes ainsi que le partage d'histoires réellement vécues peuvent comporter certains risques. L'exposition à des récits traumatiques, des descriptions détaillées, du contenu émotionnellement chargé et des témoignages non encadrés pourraient déclencher des réactions traumatiques et même retraumatiser certaines personnes (Substance Abuse and Mental Health Services Administration, 2014). Ces modalités d'intervention ne sont donc pas en cohérence avec les approches sensibles aux traumas.

Dans une perspective de prévention secondaire et tertiaire, les interventions de groupe sont particulièrement pertinentes, puisqu'elles s'adressent à des jeunes présentant des facteurs de risque ou ayant vécu de l'exploitation sexuelle. Dans ce contexte, les modalités recommandées par les auteurs et autrices, comme la coanimation ou l'implication de pairs ayant une expérience similaire, sont pertinent (Lachapelle, 2024; Rothman et al., 2021).

Comme la prévention secondaire et tertiaire s'adressent à des jeunes présentant déjà des facteurs de risque ou qui ont vécu des expériences d'exploitation sexuelle, l'intervention dans ce contexte doit s'appuyer sur la qualité de la relation d'aide, considérant que ces jeunes nécessitent un espace dans lequel ils se sentent en sécurité. Les auteurs et autrices recommandent alors d'adopter certaines attitudes: le non-jugement, la compréhension, l'ouverture de soi, la flexibilité, l'honnêteté, le respect, la chaleur, la transparence, la sécurité, la confiance et la non-stigmatisation (Lachapelle, 2024; Rothman et al., 2021). Elles vont alors permettent de créer un climat propice au développement de la relation. Par ailleurs, ces attitudes s'inscrivent bien dans les schèmes relationnels de la psychoéducation : la considération, la disponibilité, la sécurité, la confiance, l'empathie et la congruence. À ce titre, une psychoéducatrice ou un psychoéducateur pourrait certainement agir à titre de facilitateur ou facilitatrice.

Constat sur les recommandations pour la prévention

Afin de susciter un réel changement, en se basant sur le modèle socioécologique, il est essentiel d'agir sur le plan structurel et sociétal. La prévention primaire est donc considérée comme la plus déterminante pour réduire l'apparition du phénomène. En revanche, c'est celle sur laquelle les intervenants ou intervenantes ont le moins de pouvoir. Les changements nécessitent des décisions situées à des niveaux institutionnels élevés. Ces transformations sont alors difficiles à mettre en œuvre et ce sont celles qui présentent le moins d'avancées. En revanche, sur les plans secondaire et tertiaire, il est observable que plusieurs stratégies ont été documentées et sont mises en place pour intervenir auprès de la clientèle cible. Et c'est sans doute à ces niveaux de prévention que peuvent plus facilement se reconnaître les intervenantes et intervenants.

Retombées des résultats de cet essai pour la psychoéducation

À la lumière des diverses recommandations des experts en faveur de la prévention de l'exploitation sexuelle, il apparaît assez clairement que la psychoéducatrice ou le psychoéducateur peut facilement y trouver sa place. Par exemple, la formation du personnel constitue une manière concrète d'exercer le rôle-conseil du psychoéducateur ou de la psychoéducatrice (Gouvernement du Québec, 2026). En contexte de prévention de l'exploitation sexuelle, son rôle-conseil pourrait s'exercer aussi dans l'accompagner des équipes dans la compréhension du phénomène, dans l'adoption de pratiques probantes et des attitudes à adopter. La prévention fait partie des responsabilités professionnelles de la psychoéducatrice et du psychoéducateur, notamment en matière de promotion de la santé et de la réduction des problèmes sociaux (Gouvernement du Québec, 2026). Ainsi, la prévention de l'exploitation sexuelle s'inscrit dans ce champ d'intervention.

Par ailleurs, le modèle socioécologique, apparemment reconnu pour expliquer et comprendre le phénomène, rejoint les principes interactionnistes sur lesquels se fonde la psychoéducation (Renou, 2005). En effet, l'analyse de l'interaction entre les caractéristiques individuelles et les conditions de l'environnement rejoint directement les fondements du modèle psychoéducatif, entre autres avec la notion du PAD et PEX. Le potentiel adaptatif (PAD) renvoie

aux capacités personnelles de la personne à faire face à la situation, tandis que le potentiel expérientiel de l'environnement (PEX) correspond aux possibilités d'apprentissage et d'évolution qu'offre son milieu offre à la personne (Renou, 2005). Comprendre comment le PAD et le PEX interagissent permet d'expliquer pourquoi certains jeunes présentent plus de risques de vivre de l'exploitation sexuelle. Autrement dit, la psychoéducation se définit comme une discipline centrée sur l'adaptation de la personne dans son environnement. Par conséquent, la psychoéducatrice ou le psychoéducateur devrait pouvoir faire l'analyse assez facilement des mécanismes adaptatifs, des stratégies de survie et des réponses comportementales ayant été développées par les jeunes ayant traversé des expériences de vie adverses et vivant de l'exploitation sexuelle.

Limites de cet essai et recommandations

Bien que le phénomène de l'exploitation sexuelle soit documenté, la littérature demeure moins développée en ce qui concerne l'évaluation des stratégies préventives. De plus, comme les articles proviennent exclusivement de l'Amérique du Nord, cela constitue une limite supplémentaire. Bien que ce choix ait été motivé par le fait que les stratégies préventives peuvent varier selon les contextes juridiques, culturels et organisationnels, rendant ainsi certaines d'entre elles plus difficilement applicables ici.

Aussi, faut-il souligner que les auteurs et autrices ne développent pas toujours leurs recommandations autant qu'ils ne le devraient. Par exemple, plusieurs mentionnent l'importance d'utiliser une approche sensible aux traumas, mais peu expliquent les principes de cette approche et ses fondements. Certains auteurs ou autrices mentionnent qu'il est important d'éviter certaines approches, par exemple celles basées sur la répression, mais sans expliquer clairement ce qu'il en est. De plus, certains auteurs et autrices manquent de cohérence dans leurs recommandations. Par exemple, en suggérant d'adopter une approche sensible aux traumas, mais en recommandant l'utilisation de sketch animés créés par des jeunes pour aborder le sujet de l'exploitation sexuelle. Or, considérant le nombre élevé d'auteurs ou autrices qui recommandent d'utiliser une approche sensible au trauma en prévention de l'exploitation sexuelle, il serait pertinent de pousser les

recherches sur l'efficacité des approches sensibles aux traumas en contexte d'exploitation sexuelle. Dans cette foulée, il serait sans doute pertinent de collaborer avec des organismes communautaires ayant une expertise sur le phénomène, tel que le Projet Intervention Prostitution Québec (Projet Intervention Prostitution Québec, 2026) ou même la fondation Marie-Vincent (Marie-Vincent, 2025).

Conclusion

Cet essai a su soulever le manque encore présent de prévention, principalement sur le plan de la prévention primaire à l'égard de l'exploitation sexuelle. Malgré la reconnaissance du gouvernement sur l'importance de prévenir le phénomène de l'exploitation sexuelle (Gouvernement du Québec, 2021), plusieurs recommandations mentionnées dans cet essai ne sont pas prises en compte. Considérant que les filles et les femmes sont les principales touchées par le phénomène (Institut national de santé publique du Québec, 2024), il va de soi que la question des droits des femmes et de l'égalité des genres doit être prise davantage au sérieux par le gouvernement. Les enjeux économiques doivent aussi être pris avec plus de sérieux, considérant que c'est un facteur de risque important du phénomène. Il serait aussi pertinent d'offrir davantage de financement aux organisations qui lutte contre le phénomène.

Agir sur les trois niveaux de prévention est essentiels afin d'intervenir de façon plus juste, cohérente et adaptée à la complexité du phénomène. Dans la société, chacun peut y trouver sa place pour contribuer à la prévention du phénomène : que ce soient les dirigeants de haut niveau du gouvernement, les personnes impliquées en politique, les intervenants, les professionnels de la santé et des services sociaux, tels que les psychoéducateurs, ou encore l'entourage, la famille et les amis, etc. Bien que certains acteurs, comme les instances gouvernementales, ont un plus grand impact, il reste essentiel que chacun contribue à la prévention. Il est important de ne pas se fermer les yeux sur le phénomène, même les actions les plus modestes peuvent avoir un impact positif sur la prévention. Parce qu'au final, « contrer l'exploitation sexuelle, c'est l'affaire de tous » (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, 2023).

Références

Assemblée nationale du Québec. (2020). *Rapport de la commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*. https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/csesm-42-1/index.html

Badillo-Urquiola, K., Agha, Z., Abaquita, D., Harpin, S. B. et Wisniewski, P. J. (2024). Towards a Social Ecological Approach to Supporting Caseworkers in Promoting the Online Safety of Youth in Foster Care [Article]. *Proceedings of the ACM on Human-Computer Interaction, 8*(CSCW1), 1-28. https://doi.org/10.1145/3637412

Bourassa-Dansereau, C., Millette, M. et Côté, M.-B. (2022). *Ça accélère tout : enquête sur le rôle des réseaux socionumériques et des technologies dans l'expérience prostitutionnelle des mineures*. https://www.cdcal.org/ca-accelere-tout-enquete-sur-le-role-des-reseaux-socionumeriques-et-des-technologies-dans-lexperience-prostitutionnelle-des-mineures/

Brisebois, R.-A. (2022). *Les approches prometteuses en matière d'exploitation sexuelle*. Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD), CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/activite_clinico_exploitation_sexuelle_22_brisbois.pdf

Brisebois, R.-A. et Fredette, C. (2021). *Cadre de référence en matière d'exploitation sexuelle.* Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/Explotation_sexuelle_LR.pdf

CALACS La Passerelle. (2024). *Consentement*. https://calacs-lapasserelle.org/agression-sexuelle/consentement/

Calvet, B., Vézina, N., Laberge, M., Nastasia, I., Sultan-Taïeb, H., Toulouse, G., Rubiano, P. et Durand, M. J. (2021). Integrative prevention and coordinated action toward primary, secondary and tertiary prevention in workplaces: A scoping review. *Work, 70*(3), 893–908. https://doi.org/10.3233/wor-213609

Cannard, C. (2019). Chapitre 7. Développement identitaire et connaissance de soi à l'adolescence. Dans D. B. Supérieur (dir.), *Le développement de l'adolescent* (p. 191–232). De Boeck Supérieur. https://doi.org/10.3917/dbu.canna.2019.01.0191

Caron, P., Cyr, J., Grenier, J. et Sheehy, J. (2024). *Monde numérique et exploitation sexuelle : défis et perspectives*. https://pipq.org/wp-content/uploads/2024/12/PIPQ-TIC-dec2024-final.pdf

Center for Reproductive Rights. (2026). *Abortion laws by state*. https://reproductiverights.org/maps/abortion-laws-by-state/

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale. (2018). *Ado 101 : Guide pour les parents et l'entourage*. https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/Aproposdenous/Publications/guideado-3eed-2018-09_web.pdf

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale. (2023). *Contrer l'exploitation sexuelle*. Ministère de la Sécurité publique. https://sway.cloud.microsoft/hCmDx26BMJIoxlVF?ref=Link

CNESST. (2025). *Écart salariale réel entre les hommes et les femmes*. https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/salle-presse/communiques/ecart-salarial-reel-entre-hommes-femmes

Finigan-Carr, N. M., Johnson, M. H., Pullmann, M. D., Stewart, C. J. et Fromknecht, A. E. (2019). A traumagenic social ecological framework for understanding and intervening with sex trafficked children and youth. *Child & Adolescent Social Work Journal, 36*(1), 49–63. https://doi.org/10.1007/s10560-018-0588-7

Fosu Twum, B. (2017). Prostitution et travail social. *Le Sociographe, 59*(3), 59–65. https://doi.org/10.3917/graph.059.0059

Garcia, A., Crosland, K., Reyes, C., del Vecchio, M. et Pannone, C. (2024). Prevention and intervention strategies for the sexual abuse and commercial sexual exploitation of children who run away from foster care: A scoping review. *Journal of Child Sexual Abuse: Research, Treatment, & Program Innovations for Victims, Survivors, & Offenders*. https://doi.org/10.1080/10538712.2024.2363821

Gerassi, L. B. et Nichols, A. J. (2018). *Sex trafficking and commercial sexual exploitation: Prevention, advocacy, and trauma-informed practice*. Springer Publishing Company. https://research.ebsco.com/linkprocessor/plink?id=23486195-9693-391f-a79f-43372d242fd5

Giroux, M. (2020). *L'accompagnement en contexte d'échange de services sexuels contre rétribution: défis et réalités lors de la transition à la vie adulte* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières]. Cognitio. https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/9564/

Gouvernement du Canada. (1985a). *Code criminel (L.R.C. 1985, ch. C-46)*. https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-46/section-286.1.html

Gouvernement du Canada. (1985b). *Code criminel (L.R.C. 1985, ch. C-46), art. 286.3*. https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-46/section-286.3.html?wbdisable=false

Gouvernement du Canada. (2014). *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation (L.C. 2014, ch. 25)*. https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/loisAnnuelles/2014_25/page-1.html

Gouvernement du Canada. (2023). *Réforme du droit pénal en matière de prostitution : Projet de loi C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*. https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/c36faq/index.html

Gouvernement du Québec. (2021). *Briser le cycle de l'exploitation sexuelle : Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*. https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-daction-gouvernemental-2021-2026

Gouvernement du Québec. (2022). *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/Strategie-egalite-2022-2027.pdf

Gouvernement du Québec. (2024). *Loi sur la protection de la jeunesse*. https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/P-34.1

Gouvernement du Québec. (2026). *Psychoéducateurs et psychoéducatrices*. https://www.quebec.ca/emploi/informer-metier-profession/explorer-metiers-professions/41301.022-psychoeducateurs-psychoeducatrices

Hamel, A. (2025). *Les programmes et les stratégies de prévention et d'intervention à prioriser pour les usagers de la prostitution* [essai de maîtrise, Univeristé du Québec à Trois-Rivières]. Cognitio. https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/11689/

Institut national de santé publique du Québec. (2024). *Les formes de violence sexuelle*. https://www.inspq.qc.ca/violence-sexuelle/comprendre/formes

Lachapelle, M.-P. (2024). *Intervenir auprès des jeunes filles mineures sous l'égide du directeur de la protection de la jeunesse en contexte d'exploitation sexuelle : l'utilité de la prévention pour les conscientiser au phénomène* [essai de maîtrise, Université du Québec en Outaouais]. Dépôt institutionnel de l'UQO. https://di.uqo.ca/id/eprint/1774/

Lafortune, D. et Kiely, M. (1989). « Prévention primaire des psychopathologies » : appellation contrôlée. *Santé mentale au Québec, 14*(1), 54–68. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/031488ar

Le Bossé, Y. (1998). Introduction à l'intervention centrée sur le pouvoir d'agir. *Cahiers de la recherche en éducation, 5*(3), 349–370. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1017126ar

Lesak, A. M., Rizo, C. F., Franchino-Olsen, H., Jenkins, M. R., Winslow, H., Klein, L. B., Martin, S. L., Macy, R. J., Colbert, R., Croft, C. et Dunkerton, C. (2023). Recommendations for Educating Youth about Sex Trafficking [Article]. *Journal of Human Trafficking, 9*(4), 446–460. https://doi.org/10.1080/23322705.2021.1951552

Marie-Vincent. (2025). *Marie-Vincent*. https://marie-vincent.org/

Martineau-Gagné, M. (2023). *Les trajectoires de sortie de la prostitution : obstacles, facteurs facilitants et enjeux d'intervention* [mémoire de maîtrise, Université Laval]. Papyrus. https://umontreal.scholaris.ca/items/8bb5b70b-3216-4d4f-bcdc-5d228b300a6f

McDonald, A. R. et Middleton, J. (2019). Applying a survival sex hierarchy to the commercial sexual exploitation of children: a trauma-informed perspective [Article]. *Journal of Public Child Welfare, 13*(3), 245–264. https://doi.org/10.1080/15548732.2019.1590289

McDonald, K. P., Fisher, R. et Connolly, J. (2024). An exploratory evaluation of a model of care for youth who are at risk of sexual exploitation and human trafficking. *Child & Family Social Work, 29*(3), 648–656. https://doi.org/10.1111/cfs.13124

Milot, T., Collin-Vézina, D. et Godbout, N. (2018). *Trauma complexe: Comprendre, évaluer et intervenir*. Presse de l'Université du Québec.

Ministère de la Sécurité publique. (2022). *Proxénétisme et exploitation sexuelle à des fins commerciales : État de la situation*. Ministère de la Sécurité publique. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/proxenetisme_fins_commerciales.pdf

Muris, P. et Otgaar, H. (2023). Self-Esteem and Self-Compassion: A Narrative Review and Meta-Analysis on Their Links to Psychological Problems and Well-Being. *Psychol Res Behav Manag, 16*, 2961–2975. https://doi.org/10.2147/prbm.S402455

Projet Intervention Prostitution Québec. (2025a). À propos. https://pipq.org/a-propos/

Projet Intervention Prostitution Québec. (2025b). *Prévention*. https://pipq.org/prevention/

Projet Intervention Prostitution Québec. (2026). *Projet Intervention Prostitution Québec*. https://pipq.org/

Renou, M. (2005). *Psychoéducation : une conception, une méthode*. Béliveau éditeur.

Réseau québécois de l'action communautaire autonome. (2026). *Plus de 1500 organismes communautaires en grève exigent une table de négociation*. https://rq-

aca.org/2026/03/22/plus-de-1500-organismes-communautaires-en-greve-exigent-une-table-de-negociation/

Richard-Guay, A. (2015). *Exploitation sexuelle d'adolescentes et jeunes femmes au Québec : perception et interventions. De l'ambivalence des sujets aux dilemmes d'intervention* [thèse de doctorat, McGill University]. eScholarship@McGill. https://doi.org/10.82308/7539

Rizo, C. F., Klein, L. B., Chesworth, B. R., O'Brien, J. E., Macy, R. J., Martin, S. L., Crews, M. E. et Love, B. L. (2019). Educating Youth About Commercial Sexual Exploitation of Children: a Systematic Review [Article]. *Global Social Welfare, 6*(1), 29–39. https://doi.org/10.1007/s40609-018-0119-7

Rothman, E. F., Farrell, A., Paruk, J., Bright, K., Bair-Merritt, M. et Preis, S. R. (2021). Evaluation of a Multi-Session Group Designed to Prevent Commercial Sexual Exploitation of Minors: The "My Life My Choice" Curriculum. *Journal of Interpersonal Violence, 36*(19-20), 9143–9166. https://doi.org/10.1177/0886260519865972

Secrétariat à la condition féminine. (2016). *Les violences sexuelles, c'est non*. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2711756

Seidah, A., Bouffard, T. et Vezeau, C. (2004). Perceptions de soi à l'adolescence : différences entre filles et garçons. *Enfance, 56*(4), 405–420. https://doi.org/10.3917/enf.564.0405

Sisk, L. M. et Gee, D. G. (2022, 2022/04/01/). Stress and adolescence: vulnerability and opportunity during a sensitive window of development. *Current Opinion in Psychology, 44*, 286–292. https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.copsyc.2021.10.005

Substance Abuse and Mental Health Services Administration. (2014). *SAMHSA's Concept of Trauma and Guidance for a Trauma-Informed Approach*. https://www.health.ny.gov/health_care/medicaid/program/medicaid_health_homes/docs/samhsa_trauma_concept_paper.pdf

Wekerle, C., Wall, A.-M. et Knoke, D. (2004). *Analyse des comportements à risque pour la santé des adolescents*. https://cwrp.ca/sites/default/files/publications/fr/MAP15F.pdf

Y des femmes de Montréal. (2025). *Industrie du sexe : histoire, lois et droits*. https://www.ydesfemmesmtl.org/travail-sexe-histoire-lois-droits/

Appendice A

Tableau résumé des articles

Tableau 2

Étude				Corpus et leurs caractéristiques	Principaux résultats
Auteurs (année)	**Lieu**	**Type**	**Objectif**		
(Lesak et al., 2023)	Caroline du Nord, États-Unis	Étude qualitative	Éclairer l'élaboration d'un programme scolaire de sensibilisation au trafic sexuel destiné aux jeunes de Caroline du Nord.	Entretiens et groupe de discussion avec 32 experts dans le domaine liés au trafic sexuel et à la prévention de la violence Adolescence et enfance	- Présentation des contenus et thèmes d'éducation à aborder en prévention - Recommandation des modalités de diffusion du contenu d'éducation et des modalités d'interventions - Recommandation concernant le choix des facilitateurs et des attitudes à adopter.
(Finigan-Carr et al., 2019)	États-Unis	Revue de la littérature	Présenter un cadre théorique fournissant des orientations sur les meilleures façons d'intervenir, de prévenir et de mener des recherches sur le phénomène du trafic sexuel des enfants	Recension des écrits Adolescence	- Présentation d'un cadre théorique comprenant l'importance du modèle socioécologique et les approches sensibles aux traumas et critique des approches actuelles - Présentation des thèmes à aborder dans l'éducation du phénomène. - Description des modalités d'interventions et recommandation de programmes d'intervention.
(Badillo-Urquiola et al., 2024)	États-Unis	Étude qualitative exploratoire	Présenter comment les travailleurs sociaux s'y prennent pour répondre aux préoccupations liées à la	Entretiens semi-structurés avec 32 travailleurs sociaux spécialisés en placement de jeune en famille d'accueil pour	- Présentation de l'importance du modèle socioécologique, des approches sensibles aux traumas, des approches centrées sur les facteurs de

			sécurité en ligne des jeunes ayant été victime d'exploitation sexuelle placées en familles d'accueil.	les victimes d'exploitation sexuelle Adolescents en famille d'accueil	protection, des approches participatives et présentation des approches à éviter. - Présentation des thèmes à aborder lors de l'éducation du phénomène. - Recommandation des modalités d'interventions et des attitudes à adopter.
(Garcia et al., 2024)	Floride, États-Unis	Revue de la littérature	Présenter un sommaire d'étude existante sur les stratégies de prévention et d'intervention utilisées pour lutter contre l'abus sexuel des enfants et l'exploitation sexuelle des enfants chez les jeunes qui fuguent de leur famille d'accueil	Recension des écrits Recherche systématique dans quatre bases de données Adolescents en famille d'accueil	- Présentation de l'importance des approches sensibles aux traumas, centrées sur les forces et participatives. - Recommandation des modalités d'interventions pour faire de la prévention
(McDonald et Middleton, 2019)	États-Unis	Revue de la littérature	Proposer un cadre de compréhension et d'intervention aux phénomènes de l'exploitation sexuelle en présentant le modèle *Survival Sex Hierarchical model*	Recension des écrits Adolescents en contexte de protection de la jeunesse	- Présentation de l'importance des approches sensibles aux traumas et des approches à éviter. - Recommandation des thèmes à aborder lors de l'éducation du phénomène. - Recommandation de l'outil McDonald's *Sex Hierarchy* - Présentation de l'importance du choix des mots et des attitudes à adopter lors de la prévention du phénomène

(McDonald et al., 2024)	Toronto, Canada	Étude qualitative exploratoire	Évaluer le programme *STAR-Y* pour les jeunes à risque de vivre de l'exploitation sexuelle	Trois adolescents et quatre parents d'accueil évalué sur une période de deux ans Jeune en protection de la jeunesse	- Présentation de l'importance des approches axées sur le renforcement des facteurs de protection, du modèle socioécologique et des approches centrées sur les forces - Recommandation du programme de prévention *STAR-Y*
(Rizo et al., 2019)	États-Unis	Revue systématique de la littérature	Examiner l'état des connaissances scientifiques sur l'éducation au phénomène de l'exploitation sexuelle et déterminer des recommandations clés sur ce sujet.	13 articles ont été analysés concernant l'éducation des jeunes sur l'exploitation sexuelle des mineurs Adolescents au secondaire	- Présentation des thèmes à aborder lors de l'éducation du phénomène. - Présentation des modalités d'intervention recommandées lors de la prévention du phénomène - Présentation des recommandations sur le choix des facilitateurs en prévention du phénomène.
(Rothman et al., 2021)	États-Unis	Étude qualitative	Évaluer le programme de prévention à l'exploitation sexuelle des mineurs *My Life My Choice* et faire ressortir les résultats positifs ainsi que les recommandations en prévention.	213 participants ont participé aux trois test-retest Jeune de différents milieux : foyer de groupe, école secondaire, école intermédiaire et d'autres milieux.	- Recommandation des modalités d'intervention et du programme *My Life My Choice* - Recommandation du choix du facilitateur et des attitudes à adopter en prévention du phénomène.
(Lachapelle, 2024)	Québec, Canada	Essai de deuxième cycle.	Analyser et démontrer l'utilité de la prévention pour les jeunes filles à risque de vivre de l'exploitation sexuelle, dans un contexte de placement en CRJDA, ainsi qu'exposer les défis	Recension des écrits et propres observations Adolescents en protection de la jeunesse	- Présentation de l'importance du modèle socioécologique, des approches féministes, sensibles aux traumas, centrées sur les forces et sur le renforcement des facteurs de protection.

			d'application et les recommandations à appliquer.		- Présentation des modalités d'intervention et recommandation des programmes d'intervention. - Recommandation du choix des facilitateurs, des attitudes et des postures à adopter lors de prévention du phénomène.